



Consultations du budget 2017
Mémoire soumis au Comité permanent des finances
de la Chambre des communes

4 août 2016



La recherche et l'innovation stimulent la croissance économique

La recherche joue un rôle déterminant à l'appui d'une économie diversifiée, novatrice et inclusive et le gouvernement du Canada a pris récemment des mesures louables pour renforcer les capacités de recherche du pays en s'engageant, entre autres, à accorder un soutien financier accru à la recherche et aux infrastructures, à nommer un conseiller scientifique en chef et à lancer un examen national du soutien fédéral à la science fondamentale et à l'innovation.

La Fédération des sciences humaines se félicite de l'occasion qui lui est donnée de contribuer à renforcer les capacités du Canada en matière d'éducation et de recherche. La Fédération est la plateforme et le porte-parole national de plus de 160 universités et associations savantes représentant une communauté diverse se composant de 91 000 chercheurs et étudiants aux cycles supérieurs versés dans les disciplines des sciences humaines à la grandeur du Canada. Nous croyons qu'en renforçant le système d'éducation et de recherche du Canada, nous pouvons appuyer les efforts des Canadiens, des entreprises et des communautés pour innover et atteindre une croissance économique inclusive. Cet objectif demande que l'on relève trois défis importants :

- i. Assurer un écosystème de recherche canadien très performant et interconnecté au plan global
- ii. S'assurer que les Canadiens ont les connaissances et les compétences nécessaires pour participer pleinement à une économie dynamique
- iii. Assurer un accès effectif des étudiants et des membres du corps professoral autochtones aux établissements postsecondaires

Afin de contribuer à relever ces défis, la Fédération formule les recommandations suivantes :

Recommandation 1 : Continuer d'allouer des investissements soutenus en faveur de la recherche sans affectation spécifique

Le gouvernement du Canada devrait fournir un cadre prévisible, pluriannuel, d'augmentation de fonds en faveur de la recherche de découverte sans affectation spécifique, par l'entremise des organismes de financement de la recherche (Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et Instituts de recherche en santé du Canada). Le cadre devrait tendre initialement à positionner le Canada au cinquième rang parmi les pays de l'OCDE au titre des dépenses



consacrées à la R-D dans l'enseignement supérieur en proportion du PIB, en permettant au Canada de revenir à sa troisième place historique. L'affectation de nouveaux fonds destinés à la recherche devrait également à améliorer la répartition de fonds entre les organismes de financement de la recherche afin de garantir un soutien plus équitable aux disciplines de la recherche axées sur la pensée et le comportement humains. Un financement pluriannuel prévisible en faveur de la Fondation canadienne pour l'innovation sera tout aussi nécessaire pour faire en sorte que l'infrastructure de recherche puisse répondre aux nouvelles exigences, notamment dans le domaine du calcul informatique et à l'appui de la collaboration multisectorielle.

Recommandation 2 : Favoriser le développement des compétences au moyen d'un apprentissage expérientiel

Les occasions d'apprentissage expérientiel proposées aux étudiants – sous forme d'enseignement coopératif, de stages et d'expériences internationales – constituent des méthodes largement utilisées pour procurer aux jeunes Canadiens et aux nouveaux arrivants les compétences requises dans une économie en mutation constante. Nous préconisons que le gouvernement du Canada renforce son soutien aux programmes qui aident le secteur de l'enseignement supérieur à élargir ces ouvertures. Plus particulièrement, nous recommandons que l'Initiative de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire en matière de stages coopératifs soit élargie pour accueillir les étudiants dans toutes les disciplines. Nous recommandons en outre un soutien accru aux possibilités de placement international, aussi bien pour donner aux étudiants canadiens la possibilité d'étudier à l'étranger que pour attirer des étudiants internationaux au Canada.

Recommandation 3 : Investir dans les étudiants et les chercheurs autochtones

Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) décrivent l'important rôle que le secteur de l'enseignement supérieur doit jouer à l'appui de la réconciliation au Canada. Bien que les universités s'efforcent actuellement d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants et de chercheurs autochtones, de sérieux obstacles subsistent. Pour répondre aux appels de la Commission à agir, le Canada devrait accroître aussi bien le nombre d'étudiants aux cycles supérieurs que celui des chercheurs autochtones. Cela nécessite un financement accru pour permettre à un nombre plus élevé d'étudiants autochtones de suivre les programmes du premier cycle et l'augmentation des aides financières consenties aux étudiants autochtones aux cycles supérieurs et au niveau post-doctoral.



1. Assurer un écosystème de recherche canadien très performant et interconnecté au plan global

RECOMMANDATION : Continuer d'allouer des investissements soutenus en faveur de la recherche sans affectation spécifique

Le gouvernement du Canada devrait fournir un cadre prévisible, pluriannuel, d'augmentation de fonds en faveur de la recherche de découverte sans affectation spécifique par l'entremise des organismes de financement de la recherche (Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et Instituts de recherche en santé du Canada). Le cadre devrait tendre initialement à positionner le Canada au cinquième rang parmi les pays de l'OCDE au titre des dépenses consacrées à la R-D dans l'enseignement supérieur en proportion du PIB, en permettant au Canada de revenir à sa troisième place historique. L'affectation de nouveaux fonds destinés à la recherche devrait également à améliorer la répartition de fonds entre les organismes de financement de la recherche afin de garantir un soutien plus équitable aux disciplines de la recherche axées sur la pensée et le comportement humains. Un financement pluriannuel prévisible en faveur de la Fondation canadienne pour l'innovation sera tout aussi nécessaire pour faire en sorte que l'infrastructure de recherche puisse répondre aux nouvelles exigences, notamment dans le domaine du calcul informatique et à l'appui de la collaboration multisectorielle.

Justification

Le gouvernement du Canada a démontré qu'il comprenait que notre capacité d'assurer une économie prospère et équitable au XXI^e siècle dépend de notre capacité à innover – et que l'innovation dépend en partie de la génération de nouvelles connaissances au moyen de la recherche fondamentale.

Malheureusement, la capacité du Canada de produire de nouvelles connaissances n'a pas progressé au rythme des pays pairs.

Bien que les chercheurs canadiens continuent de tenir une bonne place dans les comparaisons internationales au regard de la qualité de la recherche, les dépenses totales de recherche n'ont pas suivi. En 2006, le Canada se classait au troisième rang parmi les pays de l'OCDE au titre des dépenses en R et D de l'enseignement supérieur (RDES) en proportion de son PIB. Dès 2014, nous avons rétrogradé en septième place. Il incombe au gouvernement de poursuivre un programme de financement de la recherche s'appuyant sur les trois organismes subventionnaires, avec pour objectif immédiat d'élever le Canada au cinquième rang des dépenses RDES et de ramener à terme le pays à la troisième place qui était la sienne dans le passé.

Ce nouveau plan de financement devrait permettre également un financement rééquilibré entre les organismes apte à garantir qu'une part plus effective du financement total de la recherche est destinée au soutien des disciplines de la recherche centrées sur les réalités humaines. Plus de la moitié des



étudiants postsecondaires du Canada et des membres du corps professoral œuvrent dans les disciplines des sciences humaines, mais ils ne bénéficient que de 15 pour cent des subventions fédérales. Ce déséquilibre va à l'encontre d'une économie canadienne désormais de plus en plus orientée vers les services (le secteur tertiaire constituant aujourd'hui 70 pour cent du PIB du Canada). L'économie du Canada est davantage axée sur le facteur humain, mais le paysage de la recherche au Canada n'a pas suivi. Le budget 2016 a commencé à corriger ce déséquilibre, un processus qui se doit d'être accéléré.

Un financement plus substantiel de la recherche fondamentale devrait s'accompagner d'une augmentation de fonds affectés aux infrastructures de recherche, notamment en ce qui concerne le calcul informatique et le soutien à la collaboration multisectorielle. Nous recommandons un financement pluriannuel accru en faveur de la Fondation canadienne pour l'innovation afin d'assurer que l'infrastructure de recherche nécessaire est disponible pour mener à bien des projets de petite et grande envergure. Grâce à ces investissements, le Canada sera en meilleure posture pour rivaliser avec succès sur le marché mondial des idées et impulser l'innovation requise pour une économie à la croissance solide et à fort potentiel d'adaptation.

2. S'assurer que les Canadiens ont les connaissances et les compétences nécessaires pour participer pleinement à une économie dynamique

RECOMMANDATION : Favoriser le développement des compétences au moyen d'un apprentissage expérientiel

Les occasions d'apprentissage expérientiel dont bénéficient les étudiants – sous forme d'enseignement coopératif, de stages et d'expériences internationales – constituent des méthodes largement utilisées pour procurer aux jeunes Canadiens et aux nouveaux arrivants les compétences requises dans une économie en mutation constante. Nous préconisons que le gouvernement du Canada renforce son soutien aux programmes qui aident le secteur de l'enseignement supérieur à élargir ces ouvertures. Plus particulièrement, nous recommandons que l'Initiative de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire en matière de stages coopératifs soit élargie pour accueillir les étudiants dans toutes les disciplines. Nous recommandons en outre un soutien accru aux possibilités de placement international, aussi bien pour donner aux étudiants canadiens la possibilité d'étudier à l'étranger que pour attirer des étudiants internationaux au Canada.

Justification

La capacité des travailleurs qui accèdent au marché du travail d'acquérir de nouvelles compétences devient de plus en plus cruciale dans une économie du savoir en constante mutation. Les occasions d'apprentissage expérientiel dont bénéficient les étudiants – sous forme d'enseignement coopératif, de stages et d'expériences internationales – sont largement appréciées en tant qu'approches efficaces



permettant de maximiser le développement de compétences pertinentes chez les nouveaux travailleurs. Cette année, la Table ronde du milieu des affaires et de l'enseignement supérieur préconisait qu'avant l'obtention du diplôme tous les étudiants du postsecondaire profitent de l'une ou l'autre possibilité utile d'apprentissage intégré au travail.

Ces dernières années, les universités ont fait d'importants progrès pour offrir à un plus grand nombre d'étudiants des occasions d'apprentissage expérientiel. Toutefois, la demande pour de telles possibilités continue d'excéder l'offre. En élargissant un soutien direct aux universités et aux étudiants, le gouvernement du Canada peut aider à faire en sorte qu'un plus grand nombre d'étudiants puissent avoir accès à des occasions d'apprentissage expérientiel de haute qualité dans divers contextes, y compris les organismes à but non lucratif et les petites entreprises.

Le budget 2016 a introduit l'Initiative de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaires en matière de stages coopératifs. Nous recommandons que ce programme soit élargi et rendu pleinement disponible pour les étudiants dans toutes les disciplines de recherche. Les étudiants en sciences humaines du Canada constituent une portion importante de sa main-d'œuvre future, représentant plus de la moitié de la population totale des étudiants au postsecondaire. Le gouvernement du Canada peut contribuer de manière significative à améliorer leur potentiel d'avenir en élargissant leur accès à des possibilités d'apprentissage expérientiel.

L'expérience internationale est une autre possibilité d'apprentissage clé qui n'est souvent accessible aux jeunes que dans leurs années de formation. Des investissements fédéraux accrus dans des programmes permettant aux étudiants d'acquérir une expérience à l'international, tel que le programme des Boursiers de la reine Elizabeth, procureront aux étudiants canadiens plus d'occasions de poursuivre leurs études à l'étranger et aux étudiants internationaux d'étudier au Canada. Ces expériences internationales contribuent à approfondir le rayonnement mondial dont le Canada a besoin dans une économie mondiale de plus en plus interconnectée et à encourager la compréhension culturelle qui soutient une société multiculturelle harmonieuse.

3. Assurer un accès effectif des étudiants et des membres du corps professoral autochtones aux établissements postsecondaires

RECOMMANDATION : Investir dans les étudiants et les chercheurs autochtones

Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) soulignent l'important rôle que le secteur de l'enseignement supérieur doit jouer à l'appui de la réconciliation au Canada. Bien que les universités s'efforcent actuellement d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants et de chercheurs autochtones, de sérieux obstacles subsistent. Pour répondre aux appels de la Commission à agir, le Canada devrait accroître aussi bien le nombre d'étudiants aux cycles supérieurs que celui des chercheurs



autochtones. Cela nécessite un financement accru pour permettre à un nombre plus élevé d'étudiants autochtones de suivre les programmes du premier cycle et l'augmentation des aides financières consenties aux étudiants autochtones aux cycles supérieurs et au niveau postdoctoral.

Justification

L'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur est susceptible d'améliorer les conditions socio-économiques des peuples autochtones et est une composante cruciale du processus de réconciliation. Aujourd'hui, le nombre d'étudiants autochtones désireux de poursuivre des carrières au niveau postsecondaire augmente rapidement et il y a au sein des collectivités des Premières Nations une forte demande pour des professionnels autochtones qui accompagnent le développement communautaire. Les universités du pays répondent par des programmes ambitieux visant à multiplier les ouvertures offertes aux étudiants et aux chercheurs autochtones. Toutefois, ces efforts exigent d'être vivement confortés pour qu'ils produisent les résultats attendus. La Fédération recommande que le gouvernement du Canada augmente son soutien aux chercheurs autochtones à divers stades de leur carrière.

Cela commence au sein des collectivités autochtones par des investissements dans le système d'éducation M-12 afin de donner la garantie que les élèves autochtones auront une chance équitable d'accès aux études postsecondaires. Nous recommandons également d'importantes hausses de financement au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, lequel joue un rôle vital pour permettre l'accès des étudiants autochtones à l'université. Nous recommandons en outre un soutien financier substantiel ciblé à l'avantage des étudiants autochtones aux cycles supérieurs et au niveau postdoctoral afin d'assurer la formation de nouveaux chercheurs autochtones. Enfin, nous encourageons le gouvernement du Canada à œuvrer de concert avec les conseils subventionnaires pour déterminer les moyens d'améliorer les perspectives de carrière des chercheurs autochtones.

Conclusion

Le secteur de l'enseignement supérieur a un rôle important à jouer pour aider le Canada à réussir dans une économie hautement concurrentielle et qui évolue rapidement. La recherche de calibre mondial est appelée à produire le nouveau savoir qui impulse l'innovation. Des occasions d'apprentissage expérientiel de haute qualité et généralisées sont nécessaires pour aider nos étudiants à se préparer aux parcours de carrière passionnants et stimulants qui les attendent. Et il demeure un besoin urgent d'élargir l'accès des collectivités autochtones à l'enseignement, tant pour soutenir le développement économique des communautés et des individus que pour faire avancer le processus de réconciliation.

La Fédération des sciences humaines en conclut que l'investissement fédéral dans la recherche, l'apprentissage expérientiel et l'accès à l'EPS aidera le Canada à atteindre la croissance économique



solide et inclusive dont il a besoin pour prospérer dans l'économie mondiale du savoir dynamique d'aujourd'hui.

La **Fédération des sciences humaines** œuvre à la mise en valeur de la recherche et de l'enseignement pour l'avancement d'une société inclusive, démocratique et prospère. La Fédération regroupe aujourd'hui plus de 160 universités, institutions et sociétés savantes représentant 91 000 chercheurs et étudiants des cycles supérieurs au Canada.

La Fédération :

- Organise le plus grand rassemblement annuel de chercheurs universitaires, le **[Congrès des sciences humaines](#)**
- Amène d'éminents experts sur la Colline parlementaire afin de discuter des politiques publiques et des intérêts publics dans notre série de conférences **[Voir grand](#)**
- Appuie la publication et le partage de nouvelles idées grâce à nos **[Prix d'auteurs pour l'édition savante](#)**